



DISCOURS SUR LE BUDGET PRONONCÉ PAR LE MAIRE LORS DE L'ADOPTION DU BUDGET 2010

25 janvier 2010

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'année, il me fait plaisir de vous présenter le budget de l'année 2010 de notre ville. Le budget est toujours un exercice complexe et nécessaire qui permet, une fois par année, de mesurer l'impact de certaines décisions prises et de réévaluer les programmes municipaux existants. Il est bon de se rappeler collectivement que les décisions du conseil ont toutes été prises à l'unanimité entre 2005 et 2009. Cela a permis un développement remarquable et une réingénierie de nos infrastructures sur l'ensemble du territoire.

En réponse aux citoyens qui nous ont demandé au cours des dernières années de procéder à la réévaluation des services municipaux pour les moderniser, le Conseil a répondu positivement. L'appui que nous avons reçu également de la population pour mener à bien notre projet de réingénierie a été remarquable.

Il va de soi que nous devons aujourd'hui nous ajuster aux nouvelles réalités du marché public municipal. Le budget 2010 reflète de façon réaliste et responsable nos décisions en ce sens. Le budget que nous présentons ce soir est de 61 937 397 \$ en hausse de 17,45 % par rapport à celui de 2009. De façon générale, il a été articulé selon deux grands axes :

- Rétablir et surtout réviser le niveau du partage fiscal entre les champs de taxation résidentielle, commerciale et industrielle, comme la Loi nous y oblige lors du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation, et
- assurer le maintien et la qualité de notre offre de services à la population.

En ce sens, dès la fin mars 2010, un nouveau service d'aide à la clientèle sera disponible à toute la population et une réévaluation complète des services à la communauté sera entreprise. Parallèlement, nous procéderons aussi à la réévaluation de nombreux programmes tout au cours de l'année 2010.

Le Conseil a également convenu de développer certaines zones propices de son territoire comme la Cité de la Gare, territoire qui était auparavant en zone

industrielle, ainsi que la portion qui s'étend le long de l'avenue de l'Esplanade dans les cours de l'Étang.

Ces deux territoires (celui de la sablière (Seigneurie Du Chêne) et le parc industriel (Cité de la gare)) étaient déjà compris dans nos zones développables depuis plus une décennie. Nous pouvons maintenant aller de l'avant dans le développement de ces zones. Cela permettra l'émergence d'une nouvelle économie municipale qui stabilisera ou diminuera nos charges fiscales et nous permettra d'assurer un développement écologique et harmonieux du territoire municipal.

Ce dernier est sans contredit le plus structurant que nous ayons adopté au cours des dernières années. En effet, alors que le contexte économique nous guide vers plus de prudence et de vigilance, pendant que les perspectives économiques s'annoncent difficiles au plan mondial, nous sommes persuadés, malgré ces faits, que plusieurs bonnes années sont encore à venir pour la ville de Mascouche. L'arrivée du Train de banlieue et le haut niveau de la construction résidentielle et commerciale qui se chiffre bon an mal an à près de 140 000 000 \$ par année nous permettent d'ores et déjà d'anticiper que les quatre ou cinq prochaines années seront excellentes pour notre développement, tant en terme économique que de l'évolution des services municipaux. C'est une excellente nouvelle.

Les niveaux de construction atteints jusqu'à maintenant nous placent dans une position favorable pour poursuivre la construction de près de 4 000 unités sur notre territoire. Puisque les terrains se situent tous dans notre zone blanche, nous n'aurons pas à effectuer de changements importants au zonage et notre politique de concentrer le développement dans les zones autorisées sera respectée.

Un autre indice de la performance de notre ville est sans contredit la population qui la compose. Nous avons atteint et dépassé au cours de la dernière année les 40 000 citoyens. Aujourd'hui, notre population s'élève à plus de 42 000. Nous en sommes fiers et heureux. C'est un indicatif qui parle de lui-même et qui vient démontrer sans contredit l'attrait de notre ville. Un résultat concret et positif qui découle directement de nos projets et de nos efforts.

Ce budget reflète la volonté du conseil qui a unanimement accepté d'accélérer la mise en place de sa structure administrative pour la période 2010-2015. En ce sens, nous avons donné à la direction générale le mandat de nous doter d'outils de gestion des plus performants et des plus modernes. Cette réorganisation devrait être en place dès juillet 2010.

Au niveau de nos services, et comme je le disais précédemment, nous avons encore à faire certains changements pour nous ajuster à la réalité économique et continuer d'améliorer la qualité de vie de nos citoyens. Les travaux de

relèvements et de mise à niveau qui sont réalisés par la RAIM (aqueduc) et la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche sont un gage de notre engagement à améliorer notre qualité de vie et nos services tout en protégeant l'environnement. Ces travaux combinés représentent plus de 75 000 000 \$ d'investissement en collaboration avec la ville de Terrebonne. Quant aux services régionaux, notamment la CMM, la MRC, les régies et le transport en commun, leurs dépenses augmenteront de 75 \$ en moyenne pour une résidence dont l'évaluation est de 200 000 \$. Ainsi, en grande partie grâce à l'établissement de nouveaux arrivants nous augmenterons nos revenus pour assurer la bonne marche des services municipaux

Dans la préparation du budget, et comme par le passé, nous avons dû tenir compte des nouvelles obligations imposées par le gouvernement. En effet, dans la foulée des fusions municipales, le gouvernement a créé de nombreuses obligations que nous devons continuer d'absorber bon an mal an.

Cette évolution imposée n'est pas encore terminée puisque le gouvernement nous demandera, au cours des quatre prochaines années, de réévaluer cette fois-ci notre service de la prévention des incendies. Puisqu'il s'agit là d'une nouvelle réévaluation demandée par le gouvernement, nous avons devant nous quelques années afin d'assumer la mise à niveau requise. Le dossier concerné est celui des appels d'urgence (911) et des mesures d'urgence. Cette mise à niveau, si nous devons aller de l'avant, représenterait une dépense additionnelle de plus de 1 000 000 \$ par année.

Il est, en ce sens, fort heureux d'avoir pu observer un fort développement économique sur le territoire au cours des dernières années. Nous pensons que la forte croissance enregistrée est un gage d'assurance pour l'avenir. Ces faits expliquent certainement nos résultats éloquentes des dernières années et la confiance renouvelée de nos citoyens envers les membres du conseil.

Relativement à ce budget, le conseil tient à vous informer que l'année 2010 sera particulièrement active puisque nous actualiserons l'ensemble de nos programmes.

Cette action s'impose puisque le Conseil a mis en place de nombreuses politiques favorables aux citoyens et au développement au cours des dernières années. À cette étape-ci de notre développement, il devient prioritaire de procéder à une révision de nos règles et de nos façons de faire afin de nous ajuster aux nouvelles réalités et aux besoins de nos concitoyens et concitoyennes qui sont en constante évolution.

Mascouche a évolué favorablement au cours des dernières années comme en témoignent les faits suivants :

- Création du service de la vie à la communauté,

- Création d'un service à la clientèle,
- Réorganisation du service de police afin que ce dernier se rapproche de la population,
- Dotation dans le service des Travaux publics d'un nouveau directeur qui verra à mettre en place une nouvelle structure et du personnel-cadre actif et compétent qui assurera l'entretien et les réparations de nos réseaux existants.

Dans les faits, l'évaluateur municipal a déposé un nouveau rôle d'évaluation en septembre 2009. Ce dernier comprend une hausse moyenne qui tourne autour de 23,1 %. Le Conseil a donc décidé d'ajuster le taux de la taxe foncière à la baisse afin de tenir compte de cet important rajustement du rôle.

Sur le plan fiscal, je vous annonce que malgré les nouvelles charges, nous avons quand même été capables de limiter la hausse du taux de la taxe foncière générale. Le taux de 2009, qui se situait à 0,57 \$ en raison du crédit de 0,04 \$ accordé exceptionnellement, est ramené à 0,50 \$ en 2010, et cela, pour tenir compte de la hausse du rôle d'évaluation.

Nous avons également réajusté le taux de la taxe foncière pour les immeubles commerciaux et industriels. Le taux de cette taxe, pour les immeubles industriels, sera diminué à 1,66 \$ et à 2,08 \$ pour les immeubles commerciaux. Ces taux comprennent un ajustement de l'effort fiscal imposé aux immeubles industriels et aux immeubles commerciaux.

D'autres mesures sont incluses dans le budget comme les ajustements des tarifs en fonction des coûts réels encourus par la ville pour dispenser ces services.

Au chapitre de l'eau potable et de l'entretien du réseau de distribution, le tarif demeure au même niveau que celui décrété en 2009 soit 268 \$. Pour l'enlèvement des matières résiduelles et pour la collecte sélective, les tarifs ont été revus à la baisse dans le compte de taxes 2010. Il en coûtera 124 \$ au lieu de 129 \$ pour l'enlèvement des matières résiduelles et 37 \$ au lieu de 41 \$ pour la collecte sélective.

La contribution requise pour la taxe sur l'entretien des égouts pour les citoyens desservis par un réseau d'égout sanitaire sera quant à elle majorée de 43 \$ en raison des améliorations à être apportées au réseau.

Pour ce qui est du transport en commun, le tarif sera majoré de 0,0152 \$ pour être porté à 0,07 \$ du 100 \$ d'évaluation. Cet ajustement est rendu nécessaire en raison des services accrus en matière de transport en commun et afin de continuer à améliorer cet aspect essentiel à la qualité de vie des citoyens de Mascouche.

L'ensemble de la tarification de nos services respecte ce qu'il nous en coûte pour offrir des services de qualité, sans toutefois dépasser le seuil du taux d'inflation et rejoint la structure des villes avoisinantes de la région.

Le Conseil a également prévu la création d'une taxe à l'entretien routier hivernal. Les coûts de ce service sont importants et nous croyons que les citoyens seront heureux de comparer ce qu'il leur en coûte pour ce service public par rapport à ce qu'il leur en coûte pour le même service dans leur entrée privée. La ville leur assure un service plus efficace et beaucoup moins cher. La taxe sur l'enlèvement de la neige sera dorénavant applicable à l'ensemble et a été établie à 0,0501 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Comme nos calculs se basent sur la moyenne de la hausse du rôle d'évaluation et que les taux de taxes sont ajustés par rapport à cette moyenne, il est donc possible que des contribuables profitent d'une baisse relative de la facture de taxes alors que d'autres contribuables verront leur compte de taxes majoré. Ce phénomène d'ajustement se produit à tous les trois ans, quand un nouveau rôle triennal est déposé.

De façon générale, la hausse des taxes que nous avons dû approuver est nécessaire à la santé financière de la ville. Elle est également due à la hausse des coûts des services, à la vaste étendue et la diversité de notre territoire. Nous nous devons de procéder à certaines mises à niveau de nos services au cours des dernières années et nous l'avons fait tous ensemble. **C'est dans ce but que le conseil afin d'aider les citoyens dans la gestion de leur budget personnel a décidé d'introduire un troisième versement pour l'année 2010.** Cette mesure exceptionnelle devrait favoriser tous les contribuables de la ville.

Nous allons maintenant nous engager à gérer ces nouveaux services pour que la population puisse en profiter au maximum au cours des années à venir.

Votre conseil travaille pour vous à la recherche des meilleures solutions et nous sommes persuadés que collectivement vous êtes solidaires des décisions que nous avons prises.

Mascouche se démarque par son cadre de vie et la qualité de ses services. Nous sommes fiers de prendre les décisions qui s'imposent pour offrir aux Mascouchoises et aux Mascouchois des activités, des événements et des infrastructures qui sont d'une rare qualité dans la région. Nous avons des engagements clairs envers notre population et nous agissons toujours avec le souci de bien-être de nos citoyens. Notre santé financière est exemplaire, nos services sont excellents et nos citoyens apprécient vivre ici. Notre mission est de poursuivre ce bel équilibre qui incite de plus en plus de familles à venir s'installer chez nous.

Ici, les gens se sentent en sécurité et peuvent profiter au maximum de ce que nous leur offrons comme parcs, sentiers, installations sportives. Notre population est en pleine croissance et le travail de la sécurité publique s'en trouve inévitablement augmenté. Soyez assurés que nous ferons tous les efforts requis pour que cette quiétude persiste en 2010. La sécurité fait partie de nos priorités, elle est un élément indissociable de notre valeur en tant que ville. Notre budget tient compte de cette importance et nous nous engageons à maintenir les services de prévention à un niveau qui fait la fierté de Mascouche et l'envie des villes avoisinantes.

En terminant, je crois pertinemment que ce budget est réaliste d'une ville en pleine croissance et qu'il devrait permettre à votre Conseil municipal et à l'administration municipale de donner le meilleur service possible à l'ensemble des citoyens.

Nous agissons avec respect, transparence et honnêteté, voilà le défi de la continuité qui s'offre à nous en 2010. Nous sommes prêts en équipe à le relever!

Nous sommes là pour mettre en place des services et apporter les modifications requises en fonction de la révision de nos programmes, toujours à l'écoute de nos citoyens et toujours à partir de notre capacité de payer pour y améliorer notre milieu de vie.

Merci et bonne soirée,

Le maire,

Richard Marcotte